Image not found or type unknown

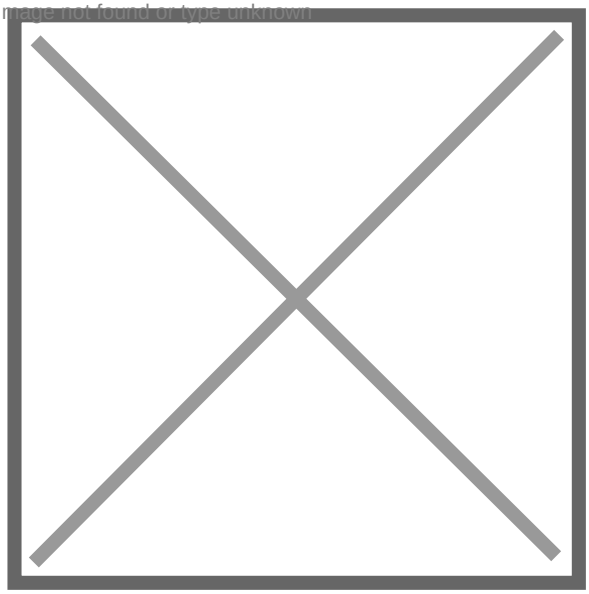

Cumule de congé payes en contart cdd

Par **parvizi**, le **26/05/2011** à **21:50**

Bonjour,
J'ai travaillé en CDD et acquis 20 jours de congés payés , je ne prends pas ces congés jesqu'au fin de contrat , Est-ce que je peux travailler pendant mes congés payés à la fin dans une autres societe car je trouve un opportunite de countinuer la traveiller ?

Remerciement

Par **DSO**, le **27/05/2011** à **10:13**

Bonjour,

À la fin de votre CDD, l'employeur ne pourra pas vous "mettre" en congés payés puisque le contrat aura pris fin, mai devra vous verser une indemnité compensatrice de congés payés.

Vous pourrez donc sans aucun problème travailler dès le lendemain pour une autre société.

Cdt,
DSO

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés